

# TECHNICIEN(NE) DE BUREAU D'ÉTUDES EN ÉLECTRICITÉ

Niveau : IV

Durée : 2 200 heures – 17 mois



*Aux Rhuets, la formation est pensée différemment.*

*Parce que chaque personne est unique, nous proposons des parcours de formation personnalisés, dans le respect du référentiel du Ministère du Travail.*



## **Notre spécificité :**

*Se former à des métiers actuels, avec tout le soutien d'une équipe médico-psycho-sociale.*

Tout au long du parcours, le (la) stagiaire peut bénéficier d'un accompagnement individualisé et personnalisé, avec les professionnels suivants :

- Une Infirmière
- Une Ergothérapeute
- Une Psychologue clinicienne
- Une Assistante sociale
- Une Psychologue du travail
- Un Chargé d'insertion
- Un médecin, présent sur site 2 jours par mois, peut être sollicité sur l'adéquation des aptitudes médicales avec l'exercice du métier.

## DÉFINITION DU MÉTIER

A partir d'un cahier des charges, il réalise les plans et dossiers d'équipement électrique de bâtiments (à usage d'habitation, tertiaire ou industriel), ou d'installations industrielles de production. Il réalise les études et le dimensionnement de toute installation électrique (CAO/DAO). Il en exploite les résultats pour saisir et mettre à jour les plans et schémas destinés à l'atelier et aux chantiers. Il établit la nomenclature des matériels et les métrés destinés au chiffrage. Il établit, après réalisation de l'équipement électrique, le dossier final destiné au client.

### Débouchés :

Dessinateur(trice) en électricité.

Autres appellations :

- Dessinateur(trice) de bureau d'études de construction électrique
- Dessinateur(trice) d'études électricité
- Dessinateur(trice) électricité
- Dessinateur(trice) petites études électricité.

### Appellations métiers :

Rome F 1104 : Dessin BTP

Rome H 1202 : Conception et dessin de produits électriques et électroniques

### Lieux et conditions d'exercice :

Le Technicien de bureau d'études est employé principalement par les entreprises d'installation électrique et les cabinets d'ingénierie spécialisés.

Les horaires de travail sont généralement fixes, mais des déplacements dans des ateliers ou sur les sites et chantiers de construction peuvent être nécessaires.

Le travail est posté, et s'articule autour de l'outil informatique et de logiciels métiers CAO/DAO (**C**onception/**D**essin **A**ssistée par **O**rdinateur). Le technicien applique les normes électriques en vigueur.

Pour exercer ce métier, les qualités suivantes sont indispensables :

- Qualités relationnelles
- Rigueur et capacité d'analyse
- Autonomie et adaptabilité
- Qualités organisationnelles.

## MODALITÉS D'ADMISSION

Cette formation s'adresse aux adultes reconnus Travailleurs Handicapés, sur orientation de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées). Le coût de la formation est pris en charge par l'Assurance Maladie. Les stagiaires sont rémunéré(e)s au titre de la formation professionnelle, sur des fonds alloués par la Région Centre-Val de Loire.

Un pré accueil est systématiquement proposé, avec ou sans notification MDPH. Il comprend une présentation du dispositif, une visite de l'établissement, un entretien individuel et, selon les besoins identifiés, des rencontres avec d'autres professionnels (assistante sociale, infirmière...). Cet accueil personnalisé est une étape importante pour évaluer les besoins et attentes du (de la) candidat(e). Il facilite en outre l'intégration future du (de la) stagiaire. Par ailleurs, une visite simple de découverte de la structure, peut être envisagée sur demande, sans notification.

## PRÉ-REQUIS À L'ENTRÉE

### Niveau initial souhaité :

- Niveau général : classe de seconde ou
- Professionnel de l'électricité, titulaire d'un CAP/BEP/Titre Professionnel d'électricien d'équipement.
- Maîtrise de la langue française (lue et écrite)
- Connaissances solides en arithmétique (règle de 3, fractions, proportions, conversions, calcul des volumes et surfaces)
- Bonne représentation spatiale
- Aptitude à la lecture des plans
- Aisance dans l'utilisation du matériel informatique et bureautique (arborescence, traitement de texte, tableur, messagerie, internet)
- Bonne compréhension des consignes orales et écrites.

Une période de préparatoire spécifique en amont (non intégrée) de 6 ou 4 mois peut-être préconisée afin d'atteindre les pré-requis cités ci-dessus.

## ASPECTS FONCTIONNELS ET MÉDICAUX

### Contre-indications :

- Difficulté à tenir la position assise prolongée
- Fatigabilité
- Peu de résistance au stress
- Mauvaise distinction des couleurs
- Tout comportement non compatible avec le travail en équipe.

## LA FORMATION

La formation modulaire permet de tenir compte de l'expérience et des compétences déjà acquises par le stagiaire. La formation est sanctionnée par l'obtention d'un Titre Professionnel ou de CCP (modules) reconnus par le Ministère du Travail.

La méthode pédagogique vise et favorise l'implication du(de la) stagiaire, le développement de l'autonomie, la rigueur, l'esprit de responsabilité, l'initiative, l'analyse. Les stagiaires progressent à leur rythme grâce à des exercices adaptés. Les formateurs dispensent des conseils individualisés.

### Modules :

Activité-type 1 : Réaliser des dossiers d'installation électrique

Activité-type 2 : Réaliser des études de détail d'installation électrique de locaux

Activité-type 3 : Réaliser des études de détail d'installation électrique industrielle

### Stage en entreprise :

Une période d'immersion en entreprise de 6 semaines est obligatoire. Un suivi est assuré par le chargé d'insertion, en collaboration avec les formateurs.

### Ressources et matériels :

Les stagiaires disposent d'un poste de travail informatique individuel et des matériels et logiciels qu'ils rencontreront dans l'exercice de leur futur métier. De nombreuses ressources pédagogiques leur sont également fournies.



## LIEU DE LA FORMATION

COS CPO/CRP  
LES RHUETS  
Route de Ménésteau en Villette  
41600 VOUZON

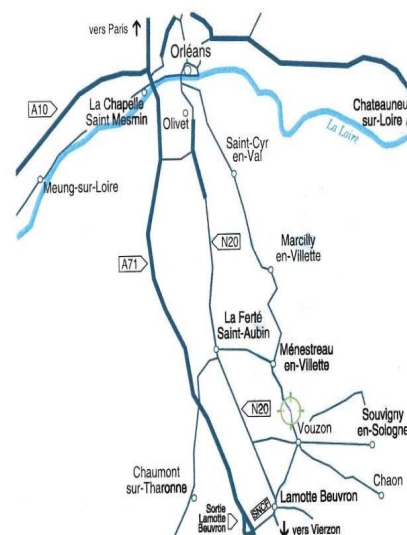
☎ 02.54.88.44.10

☎ 02.54.88.52.41

Email : [lesrhuets@cos-asso.org](mailto:lesrhuets@cos-asso.org)

Web : [www.cos-asso.org](http://www.cos-asso.org)

## PLAN D'ACCES



## CONTACT

**Sylvie FRAPIN**  
Responsable des admissions

☎ 02.54.88.84.22

Fax 02.54.88.52.41

[sfrapin@cos-asso.org](mailto:sfrapin@cos-asso.org)